



De « baiko moana » à « Tenin'ny Tanana Malagasy » : socio-histoire et enjeux de reconnaissance de la langue des signes malgache (LSM)

Fitia RAKOTONIAINA, Professeur Claire RASOAMALALAVAO

Université de Fianarantsoa, École Doctorale Thématique Gouvernance et Société en Mutation (GOUVSOMU),
Madagascar

Abstract: The Malagasy Sign Language (LSM), also known as *Tenin'ny Tanana Malagasy*, constitutes a central resource for the social participation of deaf people in Madagascar. However, despite its use within deaf communities, its institutional recognition remains fragile and largely symbolic. This article adopts a socio-historical and sociolinguistic perspective to analyze the emergence and development of the Malagasy Sign Language. It explores the transformation of terminology from *baiko moana*, historically associated with deficit-based representations of deafness, to *Tenin'ny Tanana Malagasy*, a designation that affirms the linguistic and cultural legitimacy of the deaf community. The article highlights the gap between social recognition and institutional recognition of the language, particularly in education, public services and employment. Finally, it discusses the role of sign language as a linguistic infrastructure for social inclusion and argues for stronger institutional support for LSM in Madagascar.

Keywords: Malagasy Sign Language, Deaf community, linguistic recognition, social inclusion, Madagascar

Résumé: La langue des signes malgache (LSM), également appelée *Tenin'ny Tanana Malagasy*, constitue une ressource centrale de participation sociale pour les personnes sourdes. Pourtant, son statut institutionnel demeure fragile et sa reconnaissance reste souvent symbolique. À partir d'une approche sociohistorique et sociolinguistique, cet article retrace des jalons de structuration de la LSM (émergence communautaire, rôle des écoles spécialisées, développement de ressources lexicales), puis analyse la requalification terminologique qui conduit du *baiko moana* (gestes/mimiques associés à une lecture déficitaire) vers une dénomination affirmant le statut de langue. L'article met en évidence l'écart entre reconnaissance sociale de fait et institutionnalisation effective (éducation, administration, services publics), et discute les implications de cette tension pour l'inclusion sociale à Madagascar.

Mots-clés: Langue des signes malgache; LSM; Politique linguistique; Légitimité linguistique; Minorité sourde; Madagascar

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.21739697>

1 Introduction

Pour les personnes sourdes, l'accès à une langue pleinement fonctionnelle constitue bien plus qu'un simple moyen de communication. Il s'agit d'une condition essentielle de participation sociale, d'accès à l'éducation, d'insertion professionnelle et d'exercice de la citoyenneté. Dans de nombreux contextes, les langues des signes représentent ainsi des infrastructures linguistiques fondamentales permettant aux communautés sourdes de développer des réseaux sociaux, de construire des identités collectives et de participer aux différentes sphères de la vie sociale. Cependant, la reconnaissance institutionnelle de ces langues reste très variable selon les contextes politiques et culturels.

À Madagascar, la langue des signes malgache (LSM), également appelée *Tenin'ny Tanana Malagasy*, circule largement au sein des communautés sourdes et dans certains réseaux associatifs. Pourtant, malgré cette circulation sociale relativement étendue, la langue demeure encore faiblement institutionnalisée. Elle reste peu présente dans les politiques éducatives, dans l'administration publique et dans les services sociaux, ce qui limite considérablement son rôle dans la réduction des inégalités auxquelles sont confrontées les personnes sourdes. Cette situation reflète une tension fréquente dans les politiques linguistiques : une langue peut être reconnue socialement par ses locuteurs sans pour autant bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle durable.

Dans cette perspective le présent article propose d'examiner la langue des signes malgache à partir d'une approche sociohistorique et sociolinguistique. Il vise à analyser les conditions d'émergence et de structuration de la LSM au sein des communautés sourdes malgaches, tout en interrogeant les enjeux liés à sa reconnaissance linguistique et institutionnelle. Une attention particulière est portée à l'évolution terminologique qui conduit du terme *baiko moana* – littéralement « gestes muets » –, historiquement associé à une conception déficitaire de la surdité, vers la dénomination *Tenin'ny Tanana Malagasy*, qui affirme explicitement le statut linguistique de cette forme de communication.

Dans ce contexte, cet article cherche à répondre à la question suivante : comment expliquer le décalage entre la reconnaissance sociale de la langue des signes malgache et sa reconnaissance institutionnelle encore limitée à Madagascar ? À partir de cette problématique, l'analyse vise à articuler les dimensions sociohistoriques, linguistiques et institutionnelles de la LSM.

2 Approche méthodologique

Cet article adopte une approche sociohistorique et sociolinguistique afin d'analyser l'émergence et la reconnaissance de la langue des signes malgache (LSM). Il s'inscrit dans une démarche qualitative relevant à la fois d'une revue de littérature et d'une analyse documentaire.

Le corpus mobilisé est constitué d'un ensemble d'une vingtaine de documents issus de sources scientifiques et institutionnelles, comprenant des articles scientifiques en linguistique et en Deaf Studies, des ouvrages de référence, des textes juridiques relatifs aux droits des personnes handicapées, des rapports d'organisations internationales ainsi que des ressources institutionnelles et associatives portant sur le contexte malgache.

La sélection des documents repose sur des critères de pertinence thématique (langue des signes, reconnaissance linguistique, inclusion), de fiabilité académique et institutionnelle, ainsi que de contextualisation par rapport au cas malgache ou à des situations comparables.

L'analyse s'appuie sur une approche sociohistorique permettant de retracer les conditions d'émergence et de structuration de la LSM, ainsi que sur une analyse discursive des termes utilisés pour désigner la langue (notamment *baiko moana* et *Tenin'ny Tanana Malagasy*). Elle mobilise également une perspective sociolinguistique afin d'examiner les processus de légitimation linguistique.

Cette démarche permet d'articuler les pratiques sociales de la langue et les cadres institutionnels dans lesquels elles s'inscrivent, afin de mieux saisir les écarts entre reconnaissance sociale et reconnaissance institutionnelle.

3 Cadre théorique : langues des signes et minorités linguistiques

La reconnaissance scientifique des langues des signes constitue l'un des tournants majeurs de la linguistique contemporaine. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les systèmes gestuels utilisés par les personnes sourdes étaient généralement perçus comme des formes de communication rudimentaires ou comme des substituts imparfaits aux langues orales. Les travaux pionniers de William Stokoe dans les années 1960 ont profondément transformé cette perception en démontrant que les langues des signes possèdent une organisation linguistique complexe, fondée sur des paramètres phonologiques, morphologiques et syntaxiques spécifiques. Depuis lors, la linguistique des langues des signes s'est progressivement constituée comme un champ de recherche à part entière.

Dans le domaine des sciences sociales, l'étude des langues des signes s'inscrit également dans le cadre plus large des *Deaf Studies*, un champ interdisciplinaire qui analyse la surdité non seulement comme une condition médicale, mais également comme une réalité culturelle et linguistique. Dans cette perspective, plusieurs auteurs ont souligné que les personnes sourdes peuvent être considérées comme les membres d'une minorité linguistique, caractérisée par l'usage d'une langue visuo-gestuelle et par l'existence de pratiques culturelles spécifiques. Ladd (2003), à travers le concept de *Deafhood*, insiste notamment sur le processus de construction identitaire qui se développe au sein des communautés sourdes autour de la langue des signes.

Cette approche permet de dépasser le modèle médical du handicap, qui interprète la surdité principalement en termes de déficience sensorielle, pour privilégier une lecture sociolinguistique et culturelle de l'expérience sourde. Dans cette perspective, la marginalisation des langues des signes dans les politiques linguistiques et éducatives apparaît non seulement comme une question pédagogique, mais également comme un enjeu de justice linguistique et de droits culturels. Les politiques de reconnaissance des langues des signes jouent ainsi un rôle central dans la réduction des inégalités auxquelles sont confrontées les personnes sourdes dans de nombreux contextes sociaux.

4 Genèse et requalification de la LSM

4.1 Repères sociohistoriques : écoles spécialisées et socialisation sourde

L'histoire de la langue des signes malgache ne peut être dissociée de celle des premiers espaces où des personnes sourdes ont pu se rencontrer de manière régulière, durable et relativement stabilisée. En ce sens, les écoles spécialisées occupent une place décisive dans la sociohistoire de la LSM, non parce qu'elles auraient « créé » ex nihilo la langue, mais parce qu'elles ont constitué des lieux d'intensification des contacts, de répétition des interactions et de sédimentation progressive de formes signées partagées. Comme le suggèrent déjà les travaux menés sur la genèse institutionnelle de la surdité à Madagascar, l'intérêt d'une lecture sociohistorique n'est pas de rechercher une origine unique de la langue, mais de repérer les moments où des conditions sociales concrètes ont rendu possible la stabilisation de pratiques communicationnelles entre pairs sourds. Dans cette perspective, les écoles ne doivent pas être pensées uniquement comme des institutions pédagogiques ; elles sont aussi des dispositifs de coprésence, de socialisation et de mise en réseau, c'est-à-dire des lieux où une communauté linguistique peut commencer à se reconnaître et à se reproduire.

À Madagascar, plusieurs jalons convergent vers le début des années 1950 comme moment charnière. Tes travaux rappellent d'abord qu'un premier repère fréquemment mobilisé est la rencontre, en 1938, entre le Norvégien Erik Anton Borgenvik et une personne sourde-aveugle à Betafo, événement qui ne prouve pas encore l'existence d'une langue stabilisée, mais marque une première visibilité institutionnelle de la question sourde. Un second moment important intervient en 1947, avec la mobilisation de Barbara Hansen en faveur d'un dispositif éducatif pour enfants sourds. Puis la dynamique s'intensifie au tournant des années 1950 : Borgenvik accueille ses premiers

élèves sourds en 1950 ; une école est ouverte à Loharano, à Antsirabe, en 1951 ; enfin, l'Institut des Sourds-Muets est inauguré le 23 juin 1956, avant d'être renommé en 1974 Foibe Fanabeazana Marenina (FO.FA.MA), changement terminologique qui est lui-même révélateur d'un déplacement symbolique, même partiel, dans la manière de désigner les publics concernés. Le profil Madagascar de l'African Sign Languages Resource Center confirme d'ailleurs que le premier établissement pour sourds du pays est situé en 1950 et l'associe explicitement à l'initiative du pasteur Erik Børgenvik.

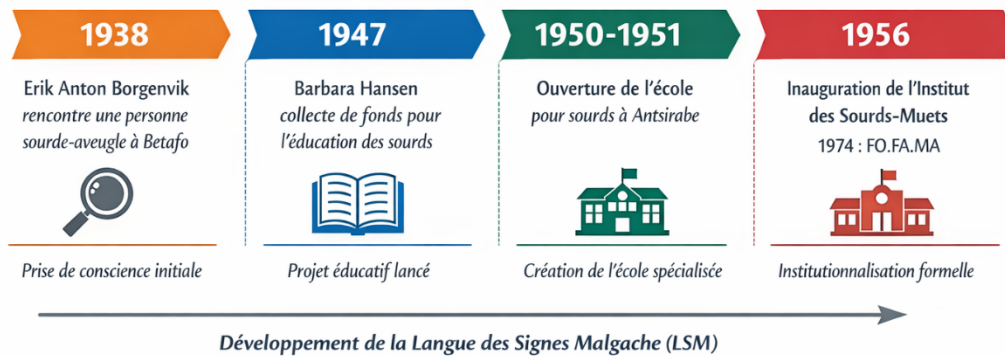


Figure 1. Jalons historiques de la LSM

Ces jalons importent moins pour leur seule valeur chronologique que pour ce qu'ils révèlent sociolinguistiquement : la mise en place d'écoles spécialisées crée des environnements où la communication entre enfants sourds cesse d'être strictement domestique, improvisée ou dispersée. Avant l'accès à de tels lieux, les échanges reposent le plus souvent sur des gestes familiaux, des routines interactionnelles locales ou des formes de communication émergentes faiblement standardisées. L'école transforme cette économie communicationnelle. En réunissant durablement des enfants sourds issus de différents milieux, elle favorise la confrontation, l'ajustement et la répétition de signes partagés ; elle permet également la circulation de formes lexicales au-delà du cercle familial immédiat. Autrement dit, l'institution scolaire fonctionne ici comme un espace de densification des interactions et comme une matrice de socialisation linguistique. Dans la littérature internationale sur les communautés sourdes, ce rôle des écoles est bien documenté : elles sont souvent les premiers lieux où les enfants sourds rencontrent d'autres pairs, découvrent que leur mode de communication n'est pas purement individuel, et commencent à s'inscrire dans une collectivité linguistique plus large. Tes propres développements sur la LSM à l'école vont dans le même sens en montrant que l'établissement scolaire peut être simultanément langue d'apprentissage, langue de socialisation et espace de construction identitaire.

Dans le cas malgache, cette fonction structurante des écoles spécialisées doit toutefois être pensée avec prudence, car elle s'est développée dans un paysage institutionnel restreint et inégalement réparti. Les sources disponibles indiquent qu'au tournant des années 2000-2010, Madagascar comptait un nombre limité d'écoles spécialisées pour enfants sourds — le profil Madagascar de l'African Sign Languages Resource Center mentionne neuf établissements, dont sept soutenus par l'Église luthérienne et deux privés. Cette rareté quantitative signifie que la socialisation linguistique institutionnelle est longtemps restée concentrée dans quelques pôles urbains ou confessionnels, produisant une circulation de la LSM en « îlots » plutôt qu'une couverture nationale homogène. L'école spécialisée apparaît alors comme une ressource décisive, mais sélective : elle ouvre l'accès à des réseaux signants pour certains enfants, tout en laissant d'autres dans des situations d'isolement linguistique prolongé, selon leur localisation géographique, leurs ressources familiales ou leur proximité avec les circuits missionnaires et associatifs. Sociologiquement, cela signifie que la langue ne se diffuse pas seulement par compétence individuelle ; elle dépend d'infrastructures de rencontre et d'inégales opportunités de socialisation.

Cette lecture éclaire aussi la place d'institutions plus récentes comme SEMAFI à Fianarantsoa et AKA.MA à Antananarivo. D'après la présentation de SEMAFI, l'école a été fondée en 1998 et se définit comme le seul établissement spécialisé pour enfants sourds dans le tiers sud de Madagascar, accueillant des élèves externes et

internes, de la maternelle au primaire, venus de l'ensemble du sud du pays. De son côté, AKA.MA, fondé en 1985, est présenté comme un centre de compétence pour les sourds, dont l'activité principale concerne l'éducation des enfants déficients auditifs. Même si ces sources institutionnelles restent descriptives, elles sont précieuses pour comprendre que les établissements spécialisés ne sont pas seulement des lieux d'instruction : ils sont des centres de gravité sociaux autour desquels se structurent des sociabilités sourdes, des trajectoires éducatives, des médiations linguistiques et, à terme, des processus de légitimation de la LSM. En d'autres termes, l'école spécialisée produit des effets qui débordent largement la salle de classe : elle relie des familles, concentre des compétences, stabilise des usages et rend possible la continuité d'une langue à travers des générations d'élèves.

Il faut enfin souligner que cette centralité des écoles spécialisées reste profondément ambivalente. D'un côté, elles ont vraisemblablement joué un rôle majeur dans la consolidation de la LSM, en offrant aux enfants sourds des espaces de rencontre entre pairs et des occasions répétées d'échange. De l'autre, leur faible nombre, leur concentration urbaine et leur inscription historique dans des réseaux religieux ou caritatifs rappellent que l'accès à la langue est longtemps demeuré conditionné par des médiations particulières plutôt que garanti comme droit ordinaire. Les écoles spécialisées apparaissent ainsi comme des lieux fondateurs de socialisation sourde à Madagascar, mais aussi comme le symptôme d'une institutionnalisation incomplète : elles permettent l'émergence de communautés linguistiques localisées sans suffire, à elles seules, à transformer la langue des signes en ressource pleinement publique. C'est précisément dans cet écart — entre socialisation effective et reconnaissance généralisée — que se joue une part essentielle de l'histoire de la LSM.

4.2 De « *baiko moana* » à « *Tenin'ny Tanana Malagasy* » : une requalification linguistique et sociale

L'évolution des termes utilisés pour désigner la langue des signes à Madagascar constitue un indicateur particulièrement révélateur des transformations sociales et symboliques liées à la perception de la surdité. Dans de nombreux contextes historiques, les formes de communication gestuelle utilisées par les personnes sourdes ont longtemps été interprétées à travers une perspective déficitaire, associée à l'incapacité de parler ou d'entendre. Cette vision s'inscrivait dans un modèle médical du handicap, dans lequel la surdité était essentiellement considérée comme une déficience individuelle nécessitant correction ou compensation.

Dans le contexte malgache, l'expression *baiko moana* a longtemps été mobilisée pour désigner les formes de communication gestuelle utilisées par les personnes sourdes. Sur le plan sémantique, cette expression renvoie implicitement à une communication perçue comme rudimentaire ou approximative, associée à l'idée d'un « ordre muet » ou d'un geste substitutif à la parole. Une telle désignation reflète moins la structure linguistique réelle des signes que les représentations sociales dominantes de la surdité dans la société. Autrement dit, ce terme traduit davantage le regard porté par les entendants sur la communication sourde que la réalité linguistique de celle-ci.

Cette dimension symbolique des désignations se manifeste également dans les discours des personnes concernées. Comme l'exprime un locuteur sourd : « Je n'aime pas quand on nous appelle "sourd-muet" ou quand on appelle notre langue *baiko moana*, c'est-à-dire "gestes muets". Je ne suis pas muet, mais sourd uniquement. Pourquoi nous catégoriser de la même manière ? ». Ce témoignage met en évidence le caractère problématique des terminologies héritées d'une vision déficitaire de la surdité. L'association entre surdité et mutité ne correspond pas à la réalité des pratiques linguistiques des personnes sourdes et contribue à invisibiliser l'existence d'une langue structurée. Dans cette perspective, le rejet de l'expression *baiko moana* peut être interprété comme une forme de revendication identitaire et linguistique, par laquelle les locuteurs entendent faire reconnaître la légitimité de leur langue et à se distancier de catégorisations jugées stigmatisantes.

L'apparition progressive de l'expression *Tenin'ny Tanana Malagasy* marque un tournant important dans cette dynamique de représentation. En désignant explicitement une « langue des mains », cette terminologie reconnaît implicitement le caractère linguistique et structuré du système de signes utilisé par les communautés sourdes malgaches. Ce changement lexical ne relève donc pas uniquement d'une modification terminologique ; il s'inscrit dans un processus plus large de requalification symbolique, à travers lequel une pratique auparavant marginalisée acquiert progressivement un statut de langue légitime.

Du point de vue sociolinguistique, ce type de transformation terminologique peut être interprété comme un processus de légitimation linguistique. Selon l'approche développée par Bourdieu (1982), la reconnaissance d'une langue ne dépend pas uniquement de ses propriétés linguistiques internes, mais également des rapports de pouvoir qui structurent l'espace social. Une langue devient légitime lorsqu'elle est reconnue par des institutions, des acteurs sociaux et des dispositifs de transmission qui lui confèrent une valeur symbolique et sociale. Dans cette perspective, le passage de *baiko moana* à *Tenin'ny Tanana Malagasy* peut être compris comme une tentative de repositionnement symbolique de la langue des signes dans l'espace linguistique malgache.



Figure 2. Modèle sociolinguistique d'institutionnalisation de la LSM à Madagascar

Cette transformation terminologique participe également à la construction d'une identité collective au sein de la communauté sourde. Dans de nombreux contextes internationaux, la reconnaissance des langues des signes a contribué à l'émergence de mouvements associatifs et culturels portés par les personnes sourdes elles-mêmes. Ces dynamiques mettent en avant une conception de la surdité non plus comme une déficience individuelle, mais comme une forme de diversité linguistique et culturelle. La langue des signes devient alors un marqueur central d'appartenance communautaire et un vecteur de revendication sociale.

À Madagascar, ce processus de requalification reste cependant inachevé. Si l'expression *Tenin'ny Tanana Malagasy* tend à se diffuser dans certains espaces institutionnels, associatifs et académiques, son usage demeure encore relativement limité dans les discours publics et dans les politiques linguistiques. La persistance de terminologies anciennes ou de représentations déficitaires témoigne de la coexistence de plusieurs registres de perception de la surdité au sein de la société malgache. D'un côté, la langue des signes est progressivement reconnue comme un système linguistique légitime ; de l'autre, les structures institutionnelles qui permettraient d'assurer sa transmission et son intégration dans les politiques publiques restent encore insuffisamment développées.

Ainsi, la transition terminologique de *baiko moana* vers *Tenin'ny Tanana Malagasy* peut être interprétée comme un moment charnière dans l'histoire sociolinguistique de la LSM. Elle reflète à la fois l'évolution des représentations sociales de la surdité et les efforts de certains acteurs — enseignants, associations, chercheurs et membres de la communauté sourde — pour affirmer le statut linguistique et culturel de la langue des signes malgache. Toutefois, la consolidation de cette reconnaissance symbolique dépendra largement de la capacité des institutions éducatives, politiques et sociales à intégrer durablement la LSM dans leurs dispositifs de communication et de formation.

4.3 Légitimité linguistique : reconnaissance symbolique vs reconnaissance effective

La question de la légitimité linguistique constitue un élément central dans l'analyse sociolinguistique des langues minoritaires. Contrairement à une conception strictement linguistique de la langue, qui mettrait l'accent uniquement sur la structure grammaticale ou lexicale d'un système de communication, la sociolinguistique insiste sur le fait que la reconnaissance d'une langue dépend largement des rapports sociaux et institutionnels qui structurent son usage. Comme l'a montré Bourdieu (1982), une langue n'acquiert une pleine légitimité que lorsqu'elle est reconnue et validée par les institutions sociales qui organisent la circulation des pratiques linguistiques dans un espace donné.

Dans cette perspective, la langue des signes malgache peut être considérée comme une langue socialement existante mais institutionnellement fragile. Au sein des communautés sourdes malgaches, la LSM constitue un moyen de communication largement partagé qui permet la transmission d'informations, l'expression d'expériences vécues et la construction de réseaux sociaux. La langue circule notamment dans les écoles spécialisées, dans les associations de personnes sourdes et dans certains espaces communautaires où les interactions entre locuteurs signants sont fréquentes. Cette circulation sociale témoigne de l'existence d'un système linguistique fonctionnel et reconnu par ses usagers.

Cependant, la reconnaissance sociale d'une langue ne garantit pas nécessairement sa reconnaissance institutionnelle. Dans de nombreux contextes, les langues minoritaires ou marginalisées peuvent être utilisées de manière active par leurs locuteurs tout en restant absentes des dispositifs institutionnels qui structurent l'accès à l'éducation, à l'administration ou aux services publics. Cette situation semble caractériser en partie la position actuelle de la LSM à Madagascar.

Dans le domaine de l'éducation, par exemple, la langue des signes reste encore peu intégrée dans les programmes pédagogiques officiels. L'enseignement destiné aux élèves sourds repose souvent sur des approches qui privilégient l'oralisation ou l'adaptation de la langue dominante plutôt que l'utilisation systématique de la langue des signes comme langue d'enseignement. Cette situation peut créer des formes d'inégalité linguistique dans lesquelles les élèves sourds se trouvent physiquement présents dans l'espace scolaire sans pouvoir participer pleinement aux interactions pédagogiques.

Des obstacles similaires peuvent être observés dans d'autres domaines de la vie sociale. L'absence d'interprètes en langue des signes dans de nombreux services publics rend souvent difficile l'accès des personnes sourdes aux démarches administratives, aux services de santé ou aux procédures judiciaires. Dans ces contextes, la communication repose fréquemment sur la médiation de proches entendants ou sur des formes de communication improvisées, ce qui limite l'autonomie linguistique des personnes concernées.

Du point de vue sociolinguistique, cette situation met en évidence l'écart qui peut exister entre reconnaissance symbolique et reconnaissance effective d'une langue. La reconnaissance symbolique correspond à une acceptation sociale ou culturelle de l'existence d'une langue, souvent visible dans les discours publics, dans certaines initiatives associatives ou dans les travaux académiques. La reconnaissance effective, en revanche, implique l'intégration de la langue dans des dispositifs institutionnels durables, tels que les systèmes éducatifs, les politiques linguistiques ou les services publics.

Dans le cas de la langue des signes malgache, ces deux niveaux de reconnaissance semblent coexister de manière inégale. D'une part, l'usage de l'expression *Tenin'ny Tanana Malagasy* et la diffusion progressive de la LSM dans certains espaces éducatifs et associatifs témoignent d'une reconnaissance sociale croissante du statut linguistique de cette langue. D'autre part, l'absence de politiques linguistiques structurées en faveur de la LSM limite encore sa capacité à fonctionner comme une langue pleinement institutionnalisée.

Cette situation rappelle que la légitimité linguistique ne dépend pas uniquement des caractéristiques internes d'une langue, mais également des rapports de pouvoir qui organisent la hiérarchie des langues dans une société donnée.

Dans de nombreux contextes, les langues majoritaires bénéficient d'un soutien institutionnel qui renforce leur statut et leur diffusion, tandis que les langues minoritaires doivent souvent s'appuyer sur des initiatives communautaires ou associatives pour assurer leur transmission.

Dans cette perspective, la reconnaissance institutionnelle de la LSM apparaît comme un enjeu central pour la réduction des inégalités linguistiques auxquelles sont confrontées les personnes sourdes à Madagascar. L'intégration de la langue des signes dans les politiques éducatives, la formation d'interprètes professionnels et l'accessibilité linguistique des services publics constituent autant de mesures susceptibles de renforcer la légitimité sociale et institutionnelle de cette langue.

Ainsi, la question de la légitimité linguistique de la LSM ne peut être dissociée des dynamiques plus larges de reconnaissance sociale et de justice linguistique. Elle renvoie à la capacité des institutions publiques à reconnaître la diversité des pratiques linguistiques présentes dans la société malgache et à garantir aux locuteurs sourds un accès équitable aux ressources linguistiques nécessaires à leur participation sociale.

Tableau 1. Reconnaissance symbolique et reconnaissance institutionnelle de la LSM

Dimension	Reconnaissance symbolique	Reconnaissance institutionnelle
Usage social	Langue utilisée dans les communautés sourdes	Usage limité dans les institutions
Éducation	Présence dans certaines écoles spécialisées	Absence dans les programmes officiels
Services publics	Interprétation ponctuelle	Absence d'un système structuré d'interprètes
Statut linguistique	Reconnaissance progressive du terme LSM	Institutionnalisation encore limitée

5 Statut institutionnel et usages sociaux : effets sur l'inclusion

5.1 Domaines d'accès et conséquences de l'absence d'accessibilité

L'accessibilité linguistique constitue une dimension centrale de l'inclusion sociale des personnes sourdes. Dans de nombreux contextes, la marginalisation des langues des signes ne résulte pas de l'absence de pratiques linguistiques au sein des communautés concernées, mais de leur faible reconnaissance dans les institutions qui structurent l'accès aux ressources sociales. Autrement dit, une langue peut être pleinement fonctionnelle dans les interactions quotidiennes tout en restant absente des espaces où se distribuent les droits, les savoirs et les opportunités sociales.

Dans le cas de la langue des signes malgache (LSM), cette tension entre usage social et reconnaissance institutionnelle apparaît particulièrement visible. La langue circule dans plusieurs espaces sociaux — familles, écoles spécialisées, associations ou communautés religieuses — mais son statut institutionnel demeure encore limité. Cette situation produit ce que plusieurs chercheurs en sociolinguistique et en Deaf studies décrivent comme une exclusion linguistique structurelle : les locuteurs d'une langue minorée peuvent être présents dans les institutions sans pouvoir y participer pleinement, faute de dispositifs de communication adaptés.

Les effets de cette absence d'accessibilité linguistique se manifestent dans plusieurs domaines clés de la vie sociale, notamment l'éducation, le travail et l'accès aux services publics. Dans ces différents espaces, la langue ne constitue pas seulement un moyen de communication ; elle détermine également la capacité des individus à accéder à l'information, à exercer leurs droits et à participer aux interactions sociales qui structurent la vie collective.

5.1.1 Éducation, travail, services publics : une langue présente mais peu institutionnalisée

Dans le domaine éducatif, l'absence de reconnaissance institutionnelle des langues des signes peut produire des formes d'inclusion scolaire ambiguës. Lorsque la LSM n'est pas reconnue comme langue d'enseignement, la

scolarisation des élèves sourds peut se transformer en ce que certains chercheurs qualifient d'inclusion de façade : les élèves sont physiquement présents dans les établissements scolaires, mais ils restent partiellement exclus des interactions pédagogiques qui organisent l'apprentissage. Les échanges entre enseignants et élèves reposent alors principalement sur la langue orale dominante, ce qui limite la compréhension des contenus et peut ralentir le développement linguistique des apprenants sourds.

Les recherches internationales ont pourtant montré que l'accès précoce à une langue des signes constitue un facteur déterminant pour le développement cognitif et linguistique des enfants sourds. Dans les contextes où les langues des signes sont reconnues comme langues d'enseignement ou comme langues d'appui à l'apprentissage, les élèves sourds disposent d'un environnement linguistique plus accessible qui favorise leur participation scolaire et leur réussite éducative. À l'inverse, lorsque les institutions éducatives privilégient exclusivement l'oralité, les élèves sourds peuvent se retrouver dans des situations d'apprentissage fortement asymétriques.

Des dynamiques similaires peuvent être observées dans le domaine de l'emploi. L'absence de dispositifs d'accessibilité linguistique dans les environnements professionnels limite souvent les opportunités d'insertion pour les personnes sourdes. Les interactions quotidiennes au travail — réunions, formations, échanges informels entre collègues — reposent généralement sur des modes de communication oraux auxquels les travailleurs sourds n'ont pas toujours un accès direct. Cette situation peut conduire à une marginalisation progressive dans l'organisation du travail et restreindre les possibilités de progression professionnelle.

L'accès aux services publics constitue également un domaine particulièrement sensible. Dans les interactions avec les administrations, les services de santé ou les institutions judiciaires, la communication linguistique joue un rôle central dans la compréhension des procédures, l'expression des besoins et la défense des droits. En l'absence d'interprètes en langue des signes ou de dispositifs de communication adaptés, les personnes sourdes peuvent être confrontées à des situations de dépendance communicationnelle. Par exemple, dans certaines démarches administratives ou médicales, les personnes sourdes doivent recourir à des proches entendants pour assurer la communication avec les agents ou les professionnels. Cette situation pose des enjeux d'autonomie, de confidentialité et de précision de l'information transmise. Elle peut également être observée dans d'autres espaces sociaux, notamment dans les contextes religieux.

À titre d'illustration, il est possible d'évoquer une situation observée dans un contexte religieux : il y a environ dix-sept ans, une personne sourde assistait régulièrement aux réunions d'une communauté confessionnelle sans bénéficier de dispositifs d'interprétation. Bien que présente à chaque rencontre, elle se trouvait en situation d'isolement linguistique, ne pouvant accéder pleinement aux échanges et aux contenus transmis. Cette situation illustre une forme d'inclusion partielle, dans laquelle la présence physique ne garantit pas une participation effective¹.

Toutefois, des évolutions récentes témoignent de transformations dans certains espaces. Par exemple, certaines organisations religieuses, telles que les Témoins de Jéhovah, ont développé des plateformes numériques (notamment jw.org) proposant des contenus en langue des signes, y compris dans le contexte malgache. Ces ressources, principalement sous forme de vidéos, permettent aux personnes sourdes d'accéder directement à des contenus sans médiation.

Plus largement, ces initiatives s'inscrivent dans un mouvement international de production de ressources en langues des signes, contribuant à améliorer l'accessibilité de l'information. Elles montrent néanmoins que ces avancées restent sectorielles et ne remplacent pas une reconnaissance institutionnelle généralisée de la langue des signes.

Ainsi, même si la LSM est présente dans les interactions sociales quotidiennes, son absence relative dans les institutions publiques limite encore son rôle comme langue d'inclusion. L'inclusion linguistique ne peut être

¹ Témoignage recueilli à Fianarantsoa, auprès d'une personne sourde de naissance

effective que si des dispositifs réguliers sont mis en place pour garantir l'accessibilité de la communication : formation d'enseignants maîtrisant la langue des signes, présence d'interprètes professionnels, développement de supports pédagogiques visuels et production de ressources informationnelles accessibles en LSM. Ces mesures permettent de transformer une langue communautaire déjà vivante en une véritable ressource de participation sociale.

5.1.2 Tableau des espaces de circulation de la LSM

La circulation de la langue des signes malgache s'organise aujourd'hui autour de plusieurs espaces sociaux dans lesquels la langue remplit des fonctions différentes. Certains de ces espaces constituent des lieux essentiels de socialisation linguistique et de construction identitaire pour les personnes sourdes. Toutefois, chacun de ces contextes présente également des limites spécifiques qui influencent les conditions d'accès à la langue et les possibilités d'inclusion sociale.

Le tableau suivant propose une synthèse des principaux espaces de circulation de la LSM, en mettant en évidence les fonctions de la langue, les barrières fréquemment rencontrées et les enjeux d'inclusion associés.

Tableau 2. Espaces de circulation de la LSM, enjeux et barrières.

Espace	Fonctions de la LSM	Barrières fréquentes	Enjeu d'inclusion
Famille	Communication quotidienne entre proches	Isolement linguistique lorsque la famille ne maîtrise pas la LSM	Accès précoce à la langue
École	Apprentissage et socialisation entre pairs sourds	Prédominance de l'oralité et manque d'enseignants signants	Reconnaissance de la LSM comme langue d'enseignement
Associations / ONG	Cohésion communautaire et mobilisation collective	Ressources institutionnelles limitées	Promotion des droits linguistiques
Église	Participation aux activités religieuses et communautaires	Dépendance au bénévolat et absence d'interprètes professionnels	Accès aux réseaux sociaux et communautaires

5.2 Vers une reconnaissance institutionnelle de la LSM

L'analyse des usages sociaux de la langue des signes malgache met en évidence un paradoxe sociolinguistique fréquent dans l'histoire des langues minorisées : une langue peut être solidement ancrée dans les pratiques quotidiennes de ses locuteurs tout en demeurant marginale dans les institutions qui structurent l'espace public. Dans le cas de la LSM, la langue existe comme ressource communicationnelle, comme marqueur d'appartenance communautaire et comme vecteur d'interactions sociales au sein de la communauté sourde. Toutefois, cette vitalité sociale ne s'accompagne pas encore d'une reconnaissance institutionnelle pleinement stabilisée.

Dans les travaux sociolinguistiques consacrés à la légitimation des langues minoritaires, la reconnaissance institutionnelle constitue une étape déterminante dans le processus de normalisation linguistique. Comme l'ont montré Fishman (1991) et Bourdieu (1982), la légitimité d'une langue ne dépend pas uniquement de son usage par ses locuteurs, mais également de sa capacité à s'inscrire dans les structures éducatives, administratives et politiques d'une société. Une langue devient pleinement légitime lorsqu'elle est reconnue comme moyen d'enseignement, lorsqu'elle bénéficie de dispositifs de formation et de transmission, et lorsqu'elle est intégrée dans les institutions chargées d'organiser la vie collective.

Dans cette perspective, la situation actuelle de la LSM peut être interprétée comme une phase intermédiaire dans le processus de reconnaissance linguistique. La diffusion progressive de l'expression *Tenin'ny Tanana Malagasy*, la visibilité croissante des associations de personnes sourdes et l'intérêt académique porté à la langue témoignent d'une transformation des représentations sociales de la surdit  et de la communication sign e. Ces  volutions

indiquent que la langue des signes malgache commence à être perçue non plus uniquement comme un mode de communication compensatoire, mais comme un système linguistique légitime appartenant au patrimoine linguistique du pays.

Cependant, la consolidation de cette reconnaissance symbolique dépend largement de la capacité des institutions publiques à intégrer la LSM dans leurs dispositifs de fonctionnement. Dans le domaine éducatif, cela implique notamment la formation d'enseignants maîtrisant la langue des signes, l'introduction de programmes pédagogiques accessibles et le développement de ressources éducatives bilingues. Dans les services publics, la reconnaissance institutionnelle suppose la mise en place de services d'interprétation professionnelle, ainsi que la production de supports d'information accessibles en langue des signes.

La question de la reconnaissance linguistique de la LSM ne concerne donc pas uniquement la communauté sourde ; elle s'inscrit plus largement dans les débats contemporains sur la justice linguistique et la diversité des pratiques communicatives au sein des sociétés plurilingues. Dans de nombreux pays, la reconnaissance officielle des langues des signes a constitué une étape importante dans la promotion de l'inclusion sociale des personnes sourdes. Elle a permis de transformer des pratiques linguistiques longtemps marginalisées en ressources légitimes de participation citoyenne.

Dans le contexte malgache, l'enjeu consiste désormais à passer d'une reconnaissance principalement sociale et associative de la langue à une reconnaissance institutionnelle plus structurée. Une telle évolution permettrait non seulement de renforcer les droits linguistiques des personnes sourdes, mais également de contribuer à une conception plus inclusive de la diversité linguistique au sein de la société malgache. La langue des signes malgache ne doit pas être envisagée uniquement comme une réponse à une situation de handicap, mais comme une composante à part entière du paysage linguistique national.

6 Conclusion

L'analyse sociolinguistique de la langue des signes malgache met en évidence un processus de transformation progressive des représentations sociales de la surdité et des pratiques communicationnelles associées. À travers l'évolution terminologique du *baiko moana* vers *Tenin'ny Tanana Malagasy*, il apparaît clairement que les formes de communication gestuelle utilisées par les personnes sourdes à Madagascar ne peuvent plus être interprétées uniquement comme des gestes substitutifs à la parole, mais doivent être reconnues comme l'expression d'un système linguistique structuré et porteur d'une identité culturelle spécifique. Ce déplacement terminologique reflète un changement plus large dans la manière dont la surdité est comprise dans l'espace social : d'une approche fondée sur la déficience individuelle vers une perspective qui reconnaît l'existence d'une communauté linguistique et culturelle.

L'étude a également montré que la diffusion et la consolidation de la LSM reposent en grande partie sur des dynamiques de socialisation communautaire. Les écoles spécialisées, les associations de personnes sourdes et certains espaces religieux ont joué un rôle déterminant dans la circulation et la stabilisation de la langue. Ces lieux ont permis l'émergence de réseaux d'interactions dans lesquels la langue des signes peut fonctionner comme un vecteur de communication, de socialisation et de construction identitaire. Toutefois, ces espaces demeurent relativement limités et ne suffisent pas à eux seuls à assurer une transmission linguistique généralisée à l'échelle de la société.

L'analyse du statut institutionnel de la LSM révèle ainsi une situation caractérisée par un décalage entre reconnaissance sociale et reconnaissance institutionnelle. Si la langue est aujourd'hui largement utilisée dans certains contextes communautaires et commence à être reconnue dans certains discours académiques et associatifs, elle reste encore faiblement intégrée dans les politiques linguistiques et les dispositifs institutionnels. Cette absence d'institutionnalisation se manifeste notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de l'accès aux services publics, où les personnes sourdes continuent de rencontrer des obstacles liés à l'absence d'accessibilité linguistique.

Dans ces différents domaines, l'inclusion ne peut être réduite à la simple présence des personnes sourdes dans les institutions sociales. Elle suppose également la mise en place de dispositifs permettant une participation effective aux interactions qui structurent la vie collective. La reconnaissance de la langue des signes comme langue d'enseignement, la formation d'interprètes professionnels, le développement de ressources éducatives accessibles et l'intégration de la LSM dans les services publics constituent autant de conditions nécessaires pour transformer une langue socialement vivante en une ressource institutionnellement légitime.

Plus largement, la question de la reconnaissance de la LSM renvoie aux enjeux contemporains de justice linguistique et de diversité culturelle dans les sociétés plurilingues. Dans de nombreux pays, les langues des signes ont progressivement acquis un statut officiel qui a permis d'améliorer l'accès des personnes sourdes à l'éducation, à l'information et à la participation citoyenne. Le cas malgache montre que la reconnaissance d'une langue ne dépend pas uniquement de ses caractéristiques linguistiques, mais également des dynamiques sociales, politiques et institutionnelles qui déterminent sa place dans l'espace public.

Ainsi, la langue des signes malgache apparaît aujourd'hui comme une langue en voie de légitimation sociolinguistique. La consolidation de cette dynamique dépendra largement de la capacité des institutions éducatives, politiques et sociales à reconnaître la LSM comme une composante à part entière du patrimoine linguistique national. Dans une perspective comparative, la situation de la langue des signes malgache présente des similitudes avec celle d'autres pays où les langues des signes ont longtemps été reconnues dans les pratiques sociales sans bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle formelle. À l'inverse, certains contextes nationaux, comme la France ou l'Afrique du Sud, ont engagé des processus de reconnaissance officielle des langues des signes, notamment dans le domaine éducatif et juridique. Ces expériences montrent que la reconnaissance institutionnelle peut jouer un rôle déterminant dans l'amélioration de l'inclusion sociale des personnes sourdes. Une telle reconnaissance contribuerait non seulement à renforcer les droits linguistiques des personnes sourdes, mais également à promouvoir une conception plus inclusive et pluraliste de la diversité linguistique au sein de la société malgache.

REFERENCES

1. Livres

- [1] Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- [2] Fishman, J. A. (1991). *Reversing Language Shift: Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*. Clevedon : Multilingual Matters.
- [3] Ladd, P. (2003). *Understanding Deaf Culture: In Search of Deafhood*. Clevedon : Multilingual Matters.
- [4] Lane, H. (1992). *The Mask of Benevolence: Disabling the Deaf Community*. New York : Alfred A. Knopf.
- [5] Morgan, G., & Woll, B. (2002). *Directions in Sign Language Acquisition*. Amsterdam : John Benjamins.
- [6] Padden, C., & Humphries, T. (1988). *Deaf in America: Voices from a Culture*. Cambridge : Harvard University Press.
- [7] Stokoe, W. (1960). *Sign Language Structure: An Outline of the Visual Communication Systems of the American Deaf*. Buffalo : University of Buffalo Press.

2. Articles scientifiques

- [1] Napoli, D. J., & Sutton-Spence, R. (2014). Order of the major constituents in sign languages: Implications for all languages. *Frontiers in Psychology*, 5.
- [2] Senghas, A., Kita, S., & Özyürek, A. (2004). Children creating core properties of language: Evidence from an emerging sign language in Nicaragua. *Science*, 305(5691), 1779-1782.

3. Rapports institutionnels et organisations internationales

- [1] UNICEF. (2021). *Guidance on Sign Language for Deaf Children's Education and its Use in Accessible Education*. New York : UNICEF.
- [2] United Nations. (2006). *Convention on the Rights of Persons with Disabilities (CRPD)*. New York : United Nations.

4. Textes juridiques et documents officiels

- [1] Madagascar. (1997). *Loi n°97-044 du 19 décembre 1997 relative aux droits des personnes handicapées*.

5. Mémoire académique

- [1] RAKOTONIAINA, F. (2022). *L'interprétation en langue des signes malgache*. Mémoire de recherche, Université de Fianarantsoa, Madagascar.

6. Ressources en ligne et sites institutionnels

- [1] African Sign Languages Resource Center. (2021). *Madagascar Sign Language Profile*.
Disponible sur : <https://africansignlanguagesresourcecenter.com>
Consulté le : **10 mars 2026**.
- [2] African Sign Languages Resource Center. (s.d.). *Republic of Madagascar*.
Disponible sur : <https://africansignlanguagesresourcecenter.com>
Consulté le : **10 mars 2026**.
- [3] Akanin'ny Marenina (AKA.MA). (s.d.). *Notice institutionnelle*.
Disponible sur : https://www.madayp.com/company/2482/Akaninny_Marenina
Consulté le : **10 mars 2026**.
- [4] Jehovah's Witnesses. (s.d.). *Sign Language Resources*. Disponible sur : <https://www.jw.org>
- [5] ZARASOA. (s.d.). *SEMAFI Project*.
Disponible sur : <https://www.zarasoamada.org>
Consulté le : **10 mars 2026**.